

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LION'S MINING »

Siège Abidjan-Cocody-Angré-Sur la voie du Plateau  
Dokui-Cité les manguiers-Villa 201-Lot 210- Ilot 9., Lot  
210, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 décembre 2025, et enregistrés au CEPICI le 18 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LION'S MINING »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire et dans tout autre pays : l'exploitation minière.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Cocody-Angré-Sur la voie du Plateau  
Dokui-Cité les manguiers-Villa 201-Lot 210- Ilot 9., Lot  
210, Ilot 9

Dirigeant(s) Mme BAMBA NAKOLA SUEDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14243 du 26/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82168/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

